



A l'attention de Madame Bénédicte Linard,
Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé,
de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes

De Benoît Parmentier,
Administrateur Général de l'Office de la Naissance et de l'Enfance,

Oppebais, le 08 décembre 2020.

Concerne : chantiers milieux d'accueil atypiques

Madame la Ministre,
Monsieur l'Administrateur Général de l'ONE,

Suite à la dernière concertation entre les coordinations/fédérations, le cabinet et l'ONE, nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance et l'urgence de reprendre les chantiers sur les milieux d'accueil atypiques et de créer le comité d'accompagnement pour les structures qui perçoivent un subside ex-FESC, x-FSE, FS2 ou Halte-Accueil dès janvier 2021.

Ces derniers ont souvent dû rentrer une déclaration d'intention pour le 4ème trimestre 2022 et ce délai les met en difficulté, sans avoir d'horizon serein pour leur structure. Le message était un meilleur financement et plus de stabilité. Pour le moment, ils sont confrontés à plus de contraintes organisationnelles et des inquiétudes financières.

De plus, le travail à accomplir pour intégrer les nouvelles normes est parfois conséquent et les PO doivent prendre des décisions assez rapidement pour être dans les temps impartis, en termes d'investissement en frais de personnels, en infrastructures...

Les milieux d'accueil atypiques, qu'ils soient partiellement subventionnés ou non-subsidiés, répondent à un besoin du terrain. Quand leur objectif est social, la réforme aurait pu les stabiliser et l'effet est inverse. Certains risquent de devoir fermer parce qu'ils ne répondent pas aux critères crèches tels que déterminés par les arrêtés. La perte de ces places serait catastrophique pour la société, les familles, et particulièrement les familles plus précarisées. Cela irait à l'encontre de l'objectif social de la réforme.

Derrière cette appellation « milieux atypiques », ce sont des réalités en termes de soutien aux familles, places d'accueil, personnels et projets sociaux de quartier. Les coordinations ONE se veulent soutenantes dans la démarche et espèrent un engagement fort du Gouvernement qu'une solution sera trouvée pour chaque milieu d'accueil « atypique », au même titre de l'engagement précédent sur le comité d'accompagnement ex-FESC.

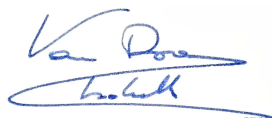
Espérant retenir votre attention, nous vous prions, Madame la Ministre, Monsieur l'Administrateur Général, d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Les coordinations ONE,

Badje
Malvina Govaert
Directrice



CHACOF
Isabelle Van Dooren
Chargée de mission



COSEGE
Marie Didriche
Coordinatrice



FILE
Cécile Van Honsté
Directrice



FSMI
Anne Teheux
Responsable de la Fédération
des Services Maternels
et Infantiles



IBEFE Hainaut Sud
Véronique Monville
Responsable du Réseau de
Coordination et de
Promotion d'accueil d'enfants



PROMEMPLOI
Sylvie LEFEBVRE
Directrice



UNESSA-FIMS
Christophe Happe
Directeur général

